CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Enzo COLUCCI COACHING — Formations en vente et prospection B2B

Version 2026

Sommaire

1. Définitions

2. Dispositions générales

3. Descriptif du Service

- 3.1 Tarifs et choix du Parcours
- 3.2 Frais de formation
- 3.3 Objet de la commande
- 3.4 Délai de rétractation

4. Obligations du Client

- 4.1 Annulation
- 4.2 Facturation
- 4.3 Défaut de paiement

5. Responsabilité

- 5.1 Propriété intellectuelle
- 5.2 Données personnelles

6. Droit applicable et médiation

1. Définitions

Dans le cadre des présentes Conditions Générales de Vente, les termes suivants, utilisés avec une majuscule, au singulier et/ou au pluriel, signifient :

- **« Utilisateur » :** désigne toute personne se rendant sur le site de Enzo COLUCCI COACHING ;
- **« Client » :** désigne toute personne physique ou morale ayant souscrit un contrat de prestation avec Enzo COLUCCI COACHING ;
- **« Apprenant » :** désigne la personne physique qui suit le Parcours de formation, qu'elle soit le Client lui-même ou une personne désignée par celui-ci (également dénommée « Stagiaire ») ;
- **« Parcours » :** désigne le parcours de formation et d'accompagnement proposé par Enzo COLUCCI COACHING et souscrit par le Client ;
- **« Certificat de réalisation » :** désigne l'attestation délivrée à l'Apprenant lorsqu'il a suivi l'intégralité de son Parcours et obtenu la note requise. Il reprend l'ensemble des compétences acquises au cours du Parcours de formation en vente et prospection B2B.

2. Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les droits et obligations du Client dans le cadre d'un accompagnement.

Elles sont opposables au Client qui reconnaît, en cochant la case prévue à cet effet, en avoir pris connaissance et les avoir acceptées avant de commencer son Parcours de formation.

Les Conditions Générales de Vente sont communiquées en amont de la commande et restent accessibles à tout moment sur notre site ainsi que lors de la commande. Elles sont émises par la société Enzo COLUCCI COACHING, dont les coordonnées figurent dans les « Mentions légales », qui doivent également être acceptées.

3. Descriptif du Service

3.1 Tarifs et choix du Parcours

Le prix de chaque Service est indiqué toutes taxes comprises (TTC) et exprimé en euros. Les tarifs varient selon le Parcours sélectionné.

3.2 Frais de formation

Financement par un tiers (entreprise, OPCO, administration, CPF) **s'inscrivant dans un parcours particulier :** en l'absence de conditions particulières de financement, les conditions de règlement des frais de formation par un tiers sont définies dans la convention de formation tripartite signée entre l'Apprenant, Enzo COLUCCI COACHING et le financeur. Ces frais peuvent être réglés selon un plan de paiement, ou facturés en fin de formation et réglés par virement bancaire à 30 jours à compter de l'émission de la facture. Le versement d'un acompte est souhaitable pour réserver une place en formation.

Dans le cas où le financeur dispose de conditions particulières de financement de la formation, Enzo COLUCCI COACHING s'engage à respecter ces conditions, dans la mesure où celles-ci prévoient des conditions de vente raisonnables en termes de réalisation et de délai de paiement, et à fournir les documents requis.

Lorsque le versement d'un acompte est rendu impossible par les conditions de l'acheteur, la réservation d'une place dans la session visée sera effectuée à la signature d'un document faisant foi, selon les procédures de l'acheteur acceptées par Enzo COLUCCI COACHING : signature d'un devis détaillé, envoi d'un bon de commande ou validation d'un dossier de financement.

Aucun coût supplémentaire au prix du Service initialement souscrit ne sera facturé sans le consentement exprès de l'Apprenant.

3.3 Objet de la commande

Le Parcours de formation, objet de la commande, est mis à la disposition de l'Apprenant, qui bénéficie :

- d'un accompagnement pédagogique personnalisé avec un expert en vente et prospection B2B, qui assure un suivi régulier de sa montée en compétences ;
- d'un accès aux cours ;
- au terme du Parcours, de la délivrance d'un Certificat de réalisation.

3.4 Délai de rétractation

En application des articles L.221-18 à L.221-28 du Code de la consommation, le Client, dès lors qu'il a juridiquement la qualité de « consommateur », dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation.

Le droit de rétractation s'exerce en contactant la société par écrit. Il ne s'applique pas dans les cas visés à l'article L.221-28 du Code de la consommation. Par ailleurs, le Client renonce expressément à son droit de rétractation par la signature du contrat et/ou d'un bon de commande portant sur un Parcours de formation dont l'exécution commence avant la fin du délai de rétractation.

4. Obligations du Client

4.1 Annulation

Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 1° et 13° du Code de la consommation, aucune annulation n'est possible dès lors que le Client a utilisé ses codes d'accès à la plateforme de formation, ce qui vaut début d'exécution et renonciation à son droit de rétractation.

Toute annulation ou tout report d'inscription de la part du Client doit être signalé et confirmé par écrit. Les conditions de facturation en cas d'annulation sont les suivantes :

Date de l'annulation	Montant facturé
Plus de 21 jours calendaires avant le début du cours	**Aucune facturation**
Entre 21 et 7 jours calendaires avant le début du cours	**50 % du montant du cours**
Moins de 7 jours calendaires avant le début du cours	**100 % du montant du cours**

Le contrat peut être résilié par le Client, l'Apprenant ou son représentant légal si, par suite d'un cas de force majeure, celui-ci est empêché de suivre l'enseignement correspondant.

4.2 Facturation

Une facture est établie pour chaque commande, à la date de signature de la convention de formation. L'échéance de la facture correspond aux conditions de paiement définies dans la convention : à la fin de l'échéancier pour les plans de paiement, à 30 jours après la fin de la prestation pour les financeurs externes. Les factures sont exclusivement envoyées par voie électronique.

4.3 Défaut de paiement

En l'absence de règlement du prix à l'échéance fixée, nous nous réservons le droit d'en réclamer le paiement, de suspendre l'exécution des Services concernés ou de résilier de plein droit le contrat nous liant.

Toute somme due par le Client et non payée à temps sera majorée de plein droit, sans mise en demeure préalable, d'intérêts de 5 % par mois à compter de la date d'échéance.

En tout état de cause, tout Client professionnel en situation de retard de paiement sera de plein droit débiteur, à l'égard de Enzo COLUCCI COACHING, d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement (article D.441-5 du Code de commerce).

En outre, Enzo COLUCCI COACHING se réserve le droit, quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure de payer par lettre recommandée restée partiellement ou totalement infructueuse, de suspendre le Service jusqu'au paiement intégral des sommes dues et, à défaut de paiement, de résilier automatiquement et avec effet immédiat le contrat.

5. Responsabilité

Le Client est seul responsable du choix des Services fournis par Enzo COLUCCI COACHING, de leur conservation et de leur utilisation.

Le Client déclare connaître et accepter les caractéristiques et les limites de la transmission d'informations par le réseau internet, ainsi que les dépenses liées à la connexion. Il lui appartient de s'assurer que les caractéristiques techniques du matériel qu'il utilise lui permettent d'accéder au service dans les meilleures conditions, notamment en ce qui concerne la transmission de documents par internet, et de prendre toutes mesures appropriées pour se protéger d'une contamination par d'éventuels programmes nuisibles.

La responsabilité de Enzo COLUCCI COACHING ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect. Dans le cas où la responsabilité de Enzo COLUCCI COACHING serait retenue, le montant total des sommes mises à sa charge ne pourra excéder le prix total payé par le Client au titre du Service concerné.

5.1 Propriété intellectuelle

Le contenu des cours et des Parcours est la propriété de Enzo COLUCCI COACHING et de ses partenaires. Les marques, logos, signes ainsi que l'ensemble des contenus du site (textes, images, sons…) sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle, et plus particulièrement par le droit d'auteur.

L'Utilisateur doit solliciter l'autorisation préalable du site pour toute reproduction, publication ou copie des différents contenus. Il s'engage à utiliser les contenus du site dans un cadre strictement privé ; toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est strictement interdite.

Toute représentation totale ou partielle de ce site, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'exploitant du site constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Il est rappelé, conformément à l'article L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle, que seules sont autorisées les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective.

6. Droit applicable et médiation

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à la loi française.

En cas de litige, et préalablement à la saisine d'un tribunal, le Client ou l'Apprenant a la faculté de recourir à la médiation en vue de parvenir à une solution amiable. Un médiateur peut être contacté via le lien suivant : http://www.amidif.com/

Toute demande d'information ou réclamation relative aux présentes Conditions Générales de Vente doit être adressée par email à l'adresse suivante : enzocoluccipro@gmail.com

Si une clause des présentes venait à être frappée de nullité, celle-ci n'entraînerait pas la nullité des autres clauses des Conditions Générales de Vente. Par ailleurs, l'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses par Enzo COLUCCI COACHING ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses, qui continuent à produire leurs effets.